

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 9 Mai 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 6.1, 8.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.

Etaient présents : M. Gabriel BAULIEU, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT

Etaient absents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Michel LOYAT, M. Dominique SCHAUSS, Mme Karima ROCHDI, M. Jacques KRIEGER, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Thierry MORTON, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Michel JASSEY

Procurations de vote :

Mandants : J. KRIEGER, A. POULIN, S. RUTKOWSKI, A. LORIGUET

Mandataires : A. BLESSEMAILLE, F. PRESSE, M. FELT, F. TAILLARD

EPF-BFC - Validation de la tranche annuelle 2019 dans le cadre du PPI de l'EPFL 2016-2020

Rapporteur : Yves MAURICE, Conseiller communautaire déléguée

Commission : Aménagement du territoire et coopérations

Inscription budgétaire

<i>Sans incidence budgétaire</i>

Résumé :

Chaque année, l'Etablissement Public Foncier Local du « Doubs-Bourgogne-Franche Comté » invite ses « intercommunalités – membres » à procéder à un recensement des demandes de portage foncier sollicitées sur leur territoire pour établir son programme d'intervention.

L'Etablissement Public Foncier Local du « Doubs-Bourgogne-Franche Comté » assure des missions de portage foncier au bénéfice de ses intercommunalités-membres et de leurs communes. Pour établir son programme d'intervention, il invite annuellement chaque intercommunalité à procéder à un recensement des demandes de portage sollicitées sur son territoire. Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a recensé, fin 2018, les demandes de portage émises par ses services, ses communes-membres et ses structures associées, au titre de l'année 2019.

A l'issue de ce recensement, il est proposé d'inscrire pour la tranche annuelle 2019 du Programme Pluriannuel d'Intervention de l'EPFL « 2016-2020 », la demande de portage émise par la CAGB qui suit.

Nature du projet : Aménagement d'une zone à vocation économique sur le territoire de la commune de SAINT-VIT.

Suite à l'application de la loi NOTRe et au transfert de 43 nouvelles Zones d'Activités Economiques (ZAE), le Grand Besançon est désormais compétent sur la gestion, la création, le développement et la requalification de 56 ZAE. Une stratégie de développement de ces zones d'activités en fonction de leur localisation, de leur vocation et de leur potentiel de développement a été validée en conseil communautaire du 28 Février 2019.

La zone de Champs Chevaux a été identifiée comme prioritaire en terme d'aménagement afin de pallier la fin de la commercialisation de la zone de l'Echange et une éventuelle pénurie à horizon 2025 de foncier disponible à vocation industrielle et artisanale.

Périmètre de l'opération : Zone 1AU1Z-a-g du PLU de la commune de SAINT VIT - Zone non desservie par les réseaux

Parcelles non bâties concernées :

Section n°	Lieudit	Surface en m ²
YH 20	Sur la Blague	5020
YH 49	Sur la Blague	36300
YH 18	Sur la Blague	18820
YH 17	Sur la Blague	19090
ZK 42	Champs Chevaux	8130
ZK 44	Champs Chevaux	11856
ZK53	Champs Chevaux	94
ZK 51	Champs Chevaux	147
ZK 49	Champs Chevaux	63
ZK30	Champs Chevaux	16207
ZK 32	Champs Chevaux	11192
ZK 46	Champs Chevaux	715
ZK28	Champs Chevaux	6066
ZK 40	Champs Chevaux	6574
YH 24	Sur la Blague	69880
ZK 26	Champs Chevaux	2929
ZK 24	Champs Chevaux	7957
ZK 52	Champs Chevaux	1073
ZK 34	Champs Chevaux	15752
ZK 50	Champs Chevaux	6643
ZK 22	Champs Chevaux	1107
YH 63	Champs Michel	3409
YH 62	Champs Michel	11118
YH 76	Sur la Blague	1258
YH 48	Sur la Blague	1492
YH 88	Sur la Blague	478
YH 14	Sur la Blague	310
ZK 18	Champs Chevaux	1590

Surface totale : 265 270 m²

Montant estimé : 6 euros/m² soit un montant approximatif de 1 591 620 euros (hors taxe, frais et indemnités)

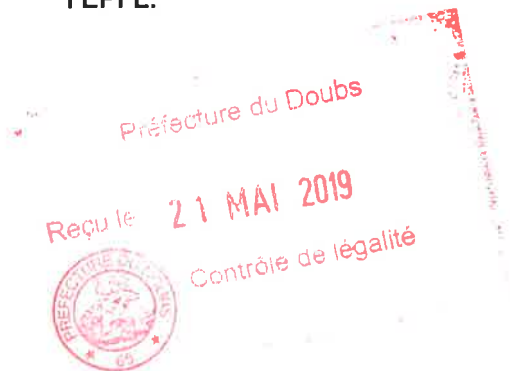
Considérant, la surface de la future ZAE de Champs Chevaux et les nombreux propriétaires concernés, (19 propriétaires), il est difficile d'anticiper le rythme et le volume selon lesquels les acquisitions seront réalisées

Dans ce contexte, il apparaît opportun de recourir à l'EPF.

Mme C. BARTHELET et MM. N. BODIN, P.CURIE, B. GAVIGNET, D. HUOT, C. LIME et F.TAILLARD(2), conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'opération pour laquelle un portage foncier est requis au titre de la tranche annuelle 2019 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention de l'EPFL « 2016-2020 »,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter pour le compte de la CAGB l'inscription de cette opération au programme pluriannuel d'intervention de l'EPFL.



Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

A large, stylized handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Gabriel Baulieu.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 8